

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
ECOQUARTIERS
SENSIBILISATION A L'AMENAGEMENT DURABLE ET A LA DEMARCHE
ECOQUARTIER

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr>/et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant :
http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=26969
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier :
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

Le 8 novembre 2022

date limite d'inscription
le 19 octobre 2022 (inclus) (auprès du CVRH)

OÙ ?

GRAULHET - TARN (81)
à 30 minutes d'ALBI / 50 MINUTES de
TOULOUSE

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
Chef de projet : François KELLERHALS HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction des ressources humaines et compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle effectifs-développement de compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et formation

vos contacts au CVRH

Chef(fe) de projet :
Christelle MOURGUES (CVRH de Clermont ferrand)
christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Comprendre et appréhender les enjeux de l'aménagement durable
- Décliner les conditions de réussite d'un projet d'aménagement durable
- Découvrir la démarche EcoQuartier (à l'aune des feuilles de route Habiter la France de Demain et d'EcoQuartier 2030)
- Mobiliser et partager les réseaux, les outils collaboratifs et les visions croisées de l'État et des collectivités territoriales

le public concerné – les pré-requis

Collectivités Territoriales :

- Élus
- Agents des services techniques et opérationnels
- Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des PVD, d'ACV, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

Services de l'État :

- D(R)EAL et DDT(M)
- Services centraux du MTE et du MCTRCT
- UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME, ...

Partenaires :

- Aménageurs et SEM
- UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

25 stagiaires maximum

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
CVRH concerné : Clermont Ferrand Chef de projet : Christelle MOURGUES Coordonnées : christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : Le 18 novembre 2022 Dates limite d'inscription : Le 19 octobre 2022 Lieu de la formation : GRAULHET - hôtel de ville - Place Elie Théophile 81300 Graulhet (TARN) adresse courriel : christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

Les feuilles de route Habiter la France de Demain et EcoQuartier 2030 dévoilées en 2021 et 2022 donnent le cap sur les priorités et les mesures à mettre en œuvre dans la décennie en cours.

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire.

Le référentiel EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- François KELLERHALS HOSSO, DGALN AD4
- Annie FLOTTES, DDT 81
- maire de GRAULHET

Programme :

La formation alterne séquences théoriques et interventions de professionnels, avec une visite de site. Voici les principaux sujets qui seront abordés :

MATIN :

- Présentation du projet par l'équipe municipale de GRAULHET
- Visite de l' EcoQuartier à Graulhet (81)
- Temps d'échange avec les acteurs de l'écoquartier

APRES MIDI :

- Pourquoi faire de l'aménagement durable? Grands principes et fondamentaux : comprendre pour agir
- Présentation de la démarche écoquartier
- Témoignages d'élus ou techniciens
- Focus thématique
- présentation de la plateforme Aides territoires

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2022 - Action n° 22-232
(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
par courriel : christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

**LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER
SENSIBILISATION A L'AMENAGEMENT DURABLE ET A LA DEMARCHE ECOQUARTIER**

CVRH concerné : [CVRH Clermont Ferrand –
FORMATION DELOCALISEE A GRAULHET - TARN](#)

Cheffe de projet : [Christelle MOURGUES](#)
christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

Dates de la formation : **8 novembre 2022**

Date limite d'inscription : **19 octobre inclus**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

- T1 – adaptation immédiate au poste de travail
T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Sexe (H/F)	<input type="checkbox"/>
Service (DREAL, DDT...)	<input type="text"/>	N° du département du service	<input type="text"/>		
Grade	<input type="text"/>				
Fonctions	<input type="text"/>				
Date de prise de fonction	<input type="text"/>				
Adresse courriel	<input type="text"/>				

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-MM <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service